

# ASSOCIATION DES RETRAITES ALLOCATAIRES DE LA CARMF

## DE LA SEPTIEME REGION (PACA, CORSE, ILE DE LA REUNION)

Association Loi 1901 N°0133023420



Président Régional : Dr **AOUIZERATE Hubert** 173 Chemin de l'oule Clos Montolivet villa N°2  
13012 Marseille Tél.06 77 18 15 40 Courriel : haouiz@gmail.com

Secrétaire Général : Dr **COULON Gérard** 440 chemin du Jonquet 83200 Toulon  
Tél. 06 83 44 93 55 Courriel : coulou\_gerard@orange.fr

Trésorier Régional : Dr **GRONDIN Albert** Lot Plein Soleil 5 Allée M Mauron 13420 Gémenos  
Tél 06 42 75 57 24 Courriel : ahgrondin@wanadoo.fr

### Compte rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE STATUTAIRE

### de L'ASSOCIATION des MEDECINS RETRAITES et ALLOCATAIRES

### de la CARMF de la 7eme REGION

## le Dimanche 07 Avril 2013 à 14 h 30

Salon de l'Hôtel Plein Sud

2049 Bd de la Marine

83400 Hyères Tel 04 94 01 88 00

Il sera présenté à l'ordre du jour :

1. Accueil des Participants par le Président Régional le Dr Aouizerate
2. Rapport moral du Président Régional.
3. Rapport d'activité du Secrétaire Général le Dr Coulon
4. Bilan financier de la trésorerie 2012, le Dr Grondin.
5. Approbation : \* rapport moral du Président,  
\*Compte rendu d'activité du Secrétaire,  
\*Vote du Quitus
6. Organisation de l'Assemblée Générale 2014 :  
Propositions sur le choix du lieu et de la date de la prochaine Assemblée.
7. Questions diverses.

#### **1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS PAR LE PRÉSIDENT RÉGIONAL LE DR AOUIZERATE**

Le Président ouvre la séance à 14h40.

Il salue et remercie les participants et l'équipe du Var.

#### **2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT RÉGIONAL**

Chers Amis, nous avons eu une année particulièrement difficile à différents niveaux

##### **Tout d'abord sur le plan associatif**

Nous sommes confrontés depuis quelques années à un fléchissement sensible du nombre des adhérents et des adhésions à notre association région PACA.

Le nombre d'adhérent et de cotisants sont en baisse, ils étaient au plus haut niveau en 2003 et n'ont cessé de diminuer depuis. Les chiffres exactes vous seront communiqué par notre trésorier

Cette conjoncture à la baisse semble liée à plusieurs facteurs

-D'une part à la courbe démographique des âges de nos adhérents.

- D'autre part nous sommes confrontés au fait que de nombreux confrères qui prennent leurs retraites cumulent leur retraite avec la poursuite d'une activité professionnelle et ne se sentent pas concernés, à tort, par les buts et activités proposés par notre association.

D'autre part, il n'est pas aisé de faire connaître l'existence de notre association à tous ces médecins au moment où ils cessent leur activité professionnelle.

Actuellement, sur la région paca on dénombre 975 médecins retraités qui cumulent sur 6087 retraités

A noter aussi qu'à la création en 1971 de notre association le concept associatif était peu développé

Hors à l'heure actuelle le concept associatif a pris de l'ampleur, et les sollicitations et les incitations associatives sont plus grandes et cela favorise une dispersion plus importante des adhérents potentiels.

### **Cependant au cours de cette année 2012-2013**

Toutes les équipes d'animations et les responsables associatifs de la région PACA se sont mobilisés. Ils ont multiplié leurs efforts et ont fait preuve d'innovations et d'imagination pour faire connaître et découvrir d'avantage notre association auprès des allocataires CARMF. De nombreuses initiatives ont été prises par les animateurs dans ce sens.

J'ai moi-même pris en charge la réalisation et la rédaction de notre bulletin de liaison trimestriel, en essayant d'apporter à nos adhérents des informations concises, pratiques et utiles les concernant, tout en y ajoutant des informations culturelle et une note ludique.

En ce qui concerne le bulletin, je vous informe, que par mesure d'économie et de réduction des frais d'impression et de routage, celui concernant les mois de juillet août et septembre, période de vacances, ou il n'ya pas d'activités départementales programmées, ne sera pas diffusé. Il paraîtra vers le 15 septembre pour annoncer les activités qui seront prévues pour les mois suivants.

Pour mieux s'adapter aux technologies actuelles, j'ai pris en charge la réalisation et la publication d'un site internet très complet de notre association d'un accès très facile, afin de mieux faire connaître notre association et permettre la diffusion d'informations concernant nos activités associatives.

Aussi je vous invite pour toute info à le consulter souvent et le faire découvrir à vos amis.

D'autre part, en tant que président régional j'ai donné des conférences portant sur l'aspect psychologique de la retraite afin de susciter une curiosité et une ouverture plus large de nos centres d'intérêt et de nous faire connaître d'avantage.

Une première conférence a été donnée à Marseille et a remporté un vif succès puis que nous avons pu réunir une audience d'une centaine de personnes, qui ont pu ainsi découvrir notre association.

De même récemment à l'invitation des animateurs des alpes maritimes, cette même conférence a permis de rassembler de nombreux participants et a recueilli un intérêt et un accueil très favorable.

Prochainement il en sera de même dans le Vaucluse où j'interviendrai à la demande des animateurs de ce département.

### **L'ensemble de toutes ces actions**

a permis dans un premier temps de stopper la courbe descendante des adhésions et d'amorcer un début de redressement de cette courbe. Notre objectif est naturellement de poursuivre et d'intensifier cet effort.

Pour la période 2012-2013 notre action a permis un recrutement de plus de 65 nouvelles adhésions. Les chiffres plus précis du nombre des adhérents à ce jour vous seront communiqués par notre trésorier

Je remercie ici tous ceux et celles qui se sont mobilisés et ont contribué à ce début d'amélioration.

L'aide de chacun d'entre vous sera la bienvenue. Nous avons besoin de nouvelles forces vives pour nous aider et permettre la continuité de l'action de notre association.

### **Sur le plan des retraites,**

Ne perdons pas de vue qu'un des axes essentiel de l'action de notre association est de défendre nos pensions de retraites, malheureusement, à ce niveau l'année a été particulièrement difficile.

Il s'avère que les retraités sont victimes dans le cadre d'une conjoncture économique difficile d'un choix de restriction budgétaire des pouvoirs publics.

Nos retraites sont durement malmenées ce qui se traduit pour nous retraités par une baisse de nos pensions et une perte relativement sensible de notre pouvoir d'achat.

La conjoncture à venir est peu encourageante. Les retraités imposables devront s'acquitter d'une contribution additionnelle de solidarité autonomie dite « CASA » prélevée sur les pensions de retraite. Son taux serait de 0,30% Avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2013.

Les ressources de cette contribution seraient attribuées à une nouvelle branche de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Contribution qui s'ajoute à la CSG et à la(CRDS), contribution pour le remboursement de la dette sociale

.En ce qui concerne le Régime de Base des Professions libérales pour 2013

Alors que la CNAVPL tablait, en novembre dernier, sur une augmentation d'environ 1,8 % au 1er avril 2013, le Gouvernement, faisant état d'une prévision à la baisse de l'Indice des Prix pour 2013 à 1,2 % a fixé l'augmentation de la valeur du point à 1,3 %

D'autre part, Le gouvernement pourrait appliquer aux pensions du régime général, une désindexation des pensions par rapport à l'inflation. Ce qui aggraverait encore une baisse de nos pensions.

*L'ensemble de ces mesures entraine pour nous tous une mise à mal de notre pouvoir d'achat.*

### **En ce qui concerne l'ASV**

qui se nomme maintenant Régime des Prestations Vieillesse des Médecins Conventionnés

Je ne referai pas l'historique de ce problème que nous gérons avec difficulté depuis plusieurs années.

*Je ferai simplement un résumé de la situation actuelle*

Le régime ASV a été institué sur décision politique, afin que les médecins adhèrent au système conventionnel avec des honoraires encadrés, puissent ainsi maîtriser l'évolution des dépenses.

*Avec en contre partie pour les médecins le paiement des 2/3 de la cotisation du régime.*

Malheureusement les engagements n'ont pas été correctement tenus.

Notre association par le biais de la FARA et la CARMF a mené une lutte permanente et déterminée pour s'opposer aux propositions des pouvoirs publics.

Si nos efforts n'ont pas permis d'empêcher le dernier décret, ils ont été un frein aux prétentions des pouvoirs publics.

En effet nos actions ont pu limiter les dégâts, qui aurait été plus importants si nous n'avions pas opposé de la résistance en présentant des contre-propositions face au projet et propositions de la caisse d'assurance maladie

*Cependant malgré toute notre résistance.*

L'accord établi a été voté et accepté par les syndicats médicaux, qui pour la plupart, souhaitent le maintien du régime et sont essentiellement intéressés par le paiement des 2/3 de la cotisation.

Cela nous a conduit au décret du 25/11/2011, entré en vigueur au 1er janvier 2012 avec une révision prévue en 2015

Il n'en demeure pas moins que ce décret du 25 novembre 2011 nous a été imposé par les pouvoirs publics.

Il y a eu certes *consultation*, mais il n'y a jamais eu *négociation*, car le projet que nous avons présenté n'a jamais été pris en compte, et, il n'y a pas eu quoiqu'en dise le gouvernement, de *concertation*, puisque la décision prise avec ce décret du 25 novembre 2011 ne l'a pas été *de concert* avec les médecins et les retraités en particulier.

Ce traité entraîne la baisse de la valeur du point à 15,25€ et 13€ au lieu de 15,55€ auparavant. Les précisions sur les éléments comptables de cette baisse sont développées avec précision dans le dernier Bulletin.

*(Seule Mesure dérogatoire relative aux pensions de reversions. Ce décret bloque la valeur de service du point à 15,55 € pour les 300 premiers points liquidés avant le 1<sup>ER</sup> janvier 2006. et à 14€ pour les points acquis antérieurement au 1 er janvier 2006 pour les retraites liquidées de 2006 à 2010).*

Au total cela provoque une baisse des allocations depuis le 1er Juillet du régime des prestations supplémentaires vieillesse des médecins conventionnés ASV qui représente 37% de notre retraite

Ce décret frappe lourdement les jeunes retraités depuis 2011 (en moyenne 1920 € par an) et à un degré moindre les retraités avant 2006 (240 €) et entre 2006 et 2010 (660 €).

La valeur du point du régime de base (20% de notre retraite) risque d'être gelée après 2013, car les réserves seront alors épuisées,

### **Dans ce climat peu favorable aux allocataires, Quelques notes d'optimisme.**

Pour la première fois depuis 16 ans le Conseil d'Administration de la CARMF, réuni le 17 novembre 2012, a enfin accepté avec une très forte majorité (23 pour, 1 abstention, 1 contre), d'augmenter la valeur du point du régime complémentaire pour 2013 (qui représente 43% de notre retraite), de la valeur de l'indice des prix prévu pour 2013 soit 1.8%.

Le 1er janvier 2013 la valeur du point passera donc de 76 € à 77.40 € et celle du point de réversion de 45,40 € à 46,44 €.

Le taux de cotisation passera de 9.2% à 9.3 %

Notre fédération (la FARA) et nos administrateurs l'avaient proposé sans succès depuis longtemps.

L'élection du président de la FARA, le Dr POULAIN, au poste de secrétaire général de la CARMF et de Mme COLAS, administrateur du collège des conjoints survivants, comme secrétaire adjointe nous permet une collaboration étroite avec les responsables de la CARMF.

### **Ceci étant, il ne faut surtout ne pas baisser les bras**

Nous devons plus que jamais nous impliquer dans la défense de nos retraites.

Pour cela il est nécessaire que toutes les associations régionales rassemblent la majorité des allocataires pour avoir une force de représentation et pouvoir être écoutés et peser davantage sur les décisions des pouvoirs publics.

Il faut se mobiliser toujours davantage pour faire adhérer les veuves, les veufs et confrères qui ne nous ont pas encore rejoints, c'est notre intérêt à tous.

Plus nous serons nombreux plus nous représenterons une force et un contre-pouvoir, face aux instances publiques.

N'oublions pas que les syndicats représentent les médecins en activités mais pas les médecins retraités.

D'ailleurs la lutte continue...CARMF et FARA ont déposé un recours en conseil d'état.

Divers arguments de contestation ont été développés pour défendre notre cause.

Nous n'avons pas encore obtenu de réponse à notre recours.

D'autre part n'oublions pas qu'une renégociation du décret de nov. 2011 est prévue en 2015 et il nous faudra être très présent et très vigilant.

### **CONCLUSION**

Il faut plus que ne jamais nous investir, pour une action incisive et déterminée de notre association.

Bien entendu je reste ouvert à toute suggestion ou toutes propositions que vous pourriez me faire.

Je vous remercie de votre attention

### **3. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL LE DR COULON :**

Mesdames, Messieurs, chers Confrères,

C'est avec joie et émotion que je vous remercie d'être venu aussi nombreux aujourd'hui dans cette ville d'Hyères pour participer au Conseil d'administration et n'oublions pas que ceux qui pour raison de santé n'ont pas pu venir et ont eu la gentillesse de nous adresser un mot d'excuse avec des félicitations pour nous encourager à les défendre.

Un petit rappel :

**L'ASSOCIATION DES RETRAITES ALLOCATAIRES DE LA CARMF DE LA SEPTIEME REGION (PACA, CORSE, ILE DE LA REUNION) a été créé en Mai 1971.Elle adhère à la FARA qui regroupe les 16 régions sanitaires.**

Le président honoraire est le Dr Challiol et le président en titre le Dr Poulain Claude.

Le poste de trésorerie générale de la FARA est tenu par notre trésorier le Dr GRONDIN

L'association ASRAL 7 compte à ce jour 1211 inscrits.

Le nombre d'adhérents inscrit pour l'AG 2013 est de 52 personnes.

110 personnes ne pouvant se déplacer ont fait parvenir leurs procurations.

#### **1) Le conseil d'administration était constitué de :**

##### ▪ 25 membres :

- a. 12 membres de Droits élus CARMF,
- b. 10 membres élus ou cooptés
- c. 3 membres Honoraires

- le bureau se compose 16 membres,
- le président, les vices présidents, les secrétaires et trésoriers, les représentants permanents des départements, et les membres honoraires.

##### ▪ **2) Les Activités**

*Comme nous l'a dit notre Président, cette année fut encore une année riche en événements. En effet, l'avenir de nos retraites a mobilisé un grand nombre de personnes tant au niveau de la CARMF que de la FARA.*

*Le résultat de toutes ces interventions est un peu décevant, mais le pire a été évité pour le moment.*

*Notre activité de solidarité et d'entraide dans le cadre des relations avec nos adhérents demeure essentielle : don à l'AFEM de 1500€ (aide aux familles et entraide médicale).*

#### **3) Nos rencontres entre administrateurs**

- 1) Bureau 16 janvier 2012, 11 juin, 15 janvier 2013
- 2) C.A 31 mars, 24 septembre 2012
- 3) AG. 31mars & 01 avril 2012 à cavailon

#### **4) Nos rencontres avec les adhérents :**

Sans perdre de vue l'essentiel de notre motivation, notre activité de convivialité dans le cadre des relations avec nos adhérents persiste lors des conférences, des sorties, des voyages et des espaces paroles.

Ces rencontres ont lieu tout au long de l'année dans chaque département, avec bien entendu, la possibilité de participer en venant de départements voisins.

Plusieurs personnes isolés, m'ont appelé pour connaître des membres de l'association demeurant près de chez eux afin de s'entendre, pour pouvoir participer à nos manifestations diverses et variées.

A ce sujet je vous rappelle le **service de covoiturage** mis en place par le Dr Grondin, idée qui pourrait être reprise par les autres départements.

#### **5) Nos rencontres avec les instances nationales :**

- Réunions de la CAR MF des médecins retraités et des conjoints survivants le septembre à Paris
- Assemblée Générale de la CARMF le 17 septembre 2012
- Assemblée Générale de la FARA le 18 novembre 2012

##### • **Pour mémoire en 2012 il y a eu :**

- des voyages organisés par les départements
- Toutes ses journées de détente sont ouvertes à tous les adhérents intéressés sans distinction de département
- Des espaces de paroles sont organisés par ASRAL7-13

#### **6) BILAN des réunions organisées en 2012**

Pour pouvoir effectuer un travail efficace nous nous réunissons en réunion de bureau et votons les décisions en CA.

**Le bureau : du 16 janvier 2012** Programme définitif de l'AG de Cavailon

Au 16 janvier Il y avait 1290 Inscrits ,183 n'avaient pas payé la cotisation 83 annulés

**Le CA du 31 mars 2012 à Cavailon** : se déroule en deux temps avec Renouvellement du bureau.

Le Dr Aouizerate est élu président. Il félicite Mme Odette Mancy pour ses six années de présidence ainsi que Mme Renée Brissy pour ses six années de secrétaire générale.

Le Dr Claude Pesce se voit confier l'organisation de l'AG 2013 à Hyères.

**Le bureau du 11 juin 2012:** 1390 inscrits mais 1004 ont payés

Les membres du bureau félicitent le Dr Seropian pour l'organisation de l'AG de Cavaillon.

Le Dr Pesce non présente le projet de l'AG 2013. Le problème des lieux de réunion à la Cardeline est évoqué, il est proposé de se retrouver aux Arcenaux à Marseille. Le problème des frais postaux en doublon avec les mails est à ré- étudié.

Le Dr Lesire propose un voyage dans la Creuse.

**Le CA du 24 septembre 2012 : 1472 inscrits mais seulement 1152 adhérents à jour de leur cotisation.**

- Point sur la trésorerie.
- Point de l'AG 2012 à Cavaillon
- Evocation de la représentation à la FARA, Dr Castelain et Dr Grondin coopté.

#### **4. BILAN FINANCIER DE LA TRÉSORERIE 2012, LE DR GRONDIN.**

Les comptes ont été vérifiés. Le Budget prévisionnel fixé 32000€.

En 2012 nous observons un léger déficit de 1300€

65 nouveaux adhérents inscrits ces derniers mois.

Limitation des frais pas de bulletins en juillet ce qui représente 25% d'économie, les envois coutent entre 1200 et 1500€.

Peut-être pourrait-on passer au bulletin électronique envoyé par mail : dans un premier temps double envois : papier et mail .passer par les animateurs pour resserrer les liens.

Pour le 4<sup>eme</sup> trimestre, le bulletin sera expédié le 15 septembre, ce sera le N° 100 qui marquera les modifications.

Le 1<sup>er</sup> rappel de cotisation a obtenu de nombreuses réponses le 2eme a eu lieu le 10/04/2013.

- Pb de l'augmentation de la cotisation : non retenu, vu la conjoncture,
- Dr Grondin demande s'il faut verser autant aux départements. La répartition se fait en fonction du nombre d'adhérents, pour créer une dynamique auprès des médecins.

#### **5. APPROBATION :**

***\* rapport moral du Président, à l'unanimité***

***\*Compte rendu d'activité du Secrétaire, à l'unanimité***

***\*Vote du Quidus à l'unanimité***

#### **6. ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 :**

*Le Président, soumet au vote des administrateurs,*

Les propositions sur le choix du lieu et de la date de la prochaine Assemblée :

la ***prochaine Assemblée Générale aura lieu à Marseille les 5 et 6 avril 2014.***

Un voyage à La Réunion est programmé pour la deuxième quinzaine de novembre 2014.

Il sera demandé à la CARMF de contacter tous les réunionnais Médecins et conjoints survivants.

#### **7. QUESTIONS DIVERSES.**

- La FARA un poste d'administrateur disponible : Renée Brissy élue à l'unanimité.
- Le Dr Fix évoque ses difficultés.
- Les problèmes avec le crédit mutuel et le cout de l'assurance sont évoqués.

Le Président lève la séance à 17h15

Le Secrétaire Régional Dr Gérard COULON  
Le Président Régional Dr Hubert AOUIZERATE